



Conditions générales

Remboursement cashback Envie de plus 'Jours en Or' Janvier – Juin 2024

1. Généralités

- 1.1 Les présentes conditions générales de la promotion (ci-après dénommée "la promotion") s'appliquent à la promotion de remboursement cashback des « Jours En Or » de Envie de plus (ci-après dénommée "la promotion") offert par Procter & Gamble DCE BV dont le siège social est situé à Temselaan 100, 1853 Grimbergen (ci-après "P&G").
- 1.2 L'utilisation de la promotion est ouverte à tous les membres du programme Envie de plus.
- 1.3 En participant à la promotion, les participants acceptent l'applicabilité des présentes conditions générales.
- 1.4 P&G a le droit, à sa seule discrétion et sans préavis, de changer ou de modifier ces conditions promotionnelles, ou de mettre fin, changer ou modifier la promotion si les circonstances l'exigent, sans être tenu de dédommager les participants de quelque manière que ce soit. Tout amendement ou modification des conditions de la promotion et toute résiliation, amendement ou modification de la promotion seront annoncés par P&G via Envie de plus.
- 1.5 P&G ne peut être tenue responsable en vertu des présentes conditions générales ou de la promotion. P&G ne sera pas responsable de toute perte de quelque nature que ce soit résultant de la participation à la promotion.
- 1.6 Les présentes conditions générales sont régies par le droit belge. Tout litige découlant des conditions de la promotion ou de la promotion doit être soumis au tribunal du lieu de résidence du défendeur.

2 Conditions générales pour les offres de remboursement cashback sur Envie de plus.

- 2.1 L'offre de remboursement cashback est conditionnée par l'achat de produits éligibles, tels que décrits dans l'offre, et ne peut être combinée à aucune autre offre ou promotion sur le même produit. Sauf indication contraire, chaque offre de remboursement cashback ne peut être utilisée que trois fois par foyer (même nom et/ou même adresse et/ou même adresse e-mail) (ci-après "foyer").
- 2.2 Les offres de remboursement cashback sont valables en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg. Ils sont valables pour la période de la campagne du 01/01/2024 au 30/06/2024, tant qu'ils sont encore disponibles sur le site web de Envie de plus.
- 2.3 En cas de fraude, telle qu'une utilisation anormale des offres de cashback (création de plusieurs comptes, création ou falsification de preuves d'achat, utilisation d'une même preuve d'achat pour plusieurs demandes de remboursement pour une même offre, etc.) ou tout autre comportement contraire aux présentes conditions d'utilisation, P&G se réserve le droit d'accélérer cette procédure et de vous exclure du programme Envie de plus au premier avertissement, ainsi que d'intenter une action en justice.

[Comment bénéficier des offres de cashback ?](#)



2.4 Pour participer :

- Acheter le(s) produit(s) éligible(s), tel(s) que décrit(s) dans l'offre, pendant la période promotionnelle du 01/01/2024 au 30/06/2024.
- Conservez la preuve d'achat originale jusqu'à ce que votre demande soit traitée. P&G et/ou le fournisseur peuvent demander votre preuve d'achat à tout moment pour vérifier votre achat. Cette vérification peut être effectuée en cas de suspicion de fraude ou sur une base purement aléatoire. Si vous n'êtes pas en mesure de fournir cette preuve d'achat, vous serez automatiquement disqualifié de la participation et ne recevrez pas de remboursement.
- Veuillez-vous rendre sur le site www.cashback-promo.be, compléter les différentes étapes et valider votre demande de remboursement avant le 30/06/2024, sinon l'offre sera perdue. Vous devez vous assurer que vos données personnelles sont correctes et à jour au moment de votre demande. P&G n'est pas responsable des dommages résultant de la transmission d'informations incorrectes. Téléchargez une photo de votre ticket de caisse, saisissez le code-barres du ou des produits participants, et complétez vos informations avant le 30/06/2024.

Attention :

- pour que votre demande soit acceptée, il faut notamment que la marque soit identifiable sur le ticket de caisse, que le produit éligible a été acheté pendant la période de promotion et que la demande de remboursement cashback ne soit pas postérieure du 30/06/2024.
- Il existe de nombreux codes-barres de produits dans les magasins et il peut arriver que le code-barres du produit que vous saisissez ne soit pas reconnu. Si tel est le cas, veuillez-nous le faire savoir à l'adresse enviedeplus@promolife.be ; si le produit est admissible, il sera ajouté à la liste et vous pourrez compléter votre demande ; si le produit n'est pas admissible à l'offre, nous vous ferons savoir pourquoi. **En prenant contact avec enviedeplus@promolife.be , merci de mentionner qu'il s'agit de l'action Sprint to shelf 18185.**

2.5 Après soumission de votre demande de remboursement sur le site Envie de Plus, et sous réserve de validation de cette dernière, vous recevrez un remboursement du montant de la remise par virement bancaire dans les 3 semaines.

Vous ne pouvez demander un remboursement cashback qu'avec un reçu valide.

Questions fréquemment posées

Que dois-je faire si je rencontre des problèmes lors de ma demande de remboursement ? (code-barres, ticket de caisse, produits éligibles, délai de remboursement, problèmes techniques, etc.)
Vérifiez que votre navigateur autorise les pop-ups. Si cela ne fonctionne toujours pas, prenez contact avec :

enviedeplus@promolife.be pour la Belgique francophone en mentionnant le numéro 18185
zininmeer@promolife.be pour la Belgique néerlandophone en mentionnant le numéro 18185

Qui puis-je contacter si j'ai des questions ou remarques sur le programme Envie de Plus ?



Si vous avez des remarques ou questions d'ordre générique sur notre site Envie de Plus ou nos produits (hors remboursement en ligne), vous pouvez contacter notre service consommateur en [cliquant ici](#).

Comment puis-je demander mon remboursement en ligne ?

Les participants remplissant les conditions de participation ci-dessus doivent :

- Acheter l'un des produits présents dans la campagne
- Visiter le site [enviedepius.be](#) / [zininmeer.be](#) puis s'inscrire pour devenir membre, et remplir le formulaire
- Télécharger les preuves d'achat et compléter le formulaire

Que faire pour réussir ma demande de remboursement ? Avant de démarrer toute demande de remboursement, pensez à :

- Vérifier votre connexion internet
- Vous munir de votre ticket de caisse
- Avoir les produits près de vous pour identifier les code-barres
- Ne pas fermer ou retourner en arrière sur votre navigateur pour ne pas perdre ou ne pas retrouver la demande

Que dois-je vérifier avant de télécharger mon ticket de caisse ?

Veillez à entourer impérativement :

- Le(s) nom(s) du/des produit(s) concerné(s) par l'offre (voir la liste des produits participants en bas de page)
- Le prix du/des produit(s) ainsi que le montant total du paiement
- La date d'achat
- Le nom du magasin

Ensuite, assurez-vous que la photo n'est pas floue. Les formats autorisés pour télécharger votre ticket de caisse sont les suivants : jpg, png ou pdf.

Qu'est-ce que l'IBAN ? / Où trouver mon IBAN ?

L'IBAN (International Bank Account Number) est une norme « ISO » qui définit un format standard permettant l'identification d'un compte.

Est-il risqué de communiquer mon IBAN ?

IBAN 100% sécurisé. Votre IBAN nous permet seulement de vous créditer de l'argent pour vous envoyer votre remboursement.

Un IBAN ne permet pas de vous prélever de l'argent sans votre autorisation.

Je n'arrive pas à saisir mon IBAN.

Nous vous invitons à saisir les 2 lettres BE et les chiffres qui suivent en veillant à ne pas confondre le chiffre « 0 » avec la lettre « O » majuscule ou encore le chiffre « 1 » avec la lettre « l » minuscule.

Comment se déroule un remboursement une fois ma demande effectuée ?

Lorsque vous soumettez votre demande de remboursement vous recevrez :

- Un email de confirmation d'inscription, au plus tard le lendemain de votre participation.
- Un email vous indiquant le statut de votre participation suite au traitement de votre participation.
- o Un email de conformité
- o Ou un email de non-conformité stipulant les raisons de votre invalidité.

Ces emails sont envoyés en moyenne sous 5 jours ouvrés après votre participation.



Vais-je recevoir une confirmation après avoir demandé un remboursement ?

Oui, vous recevrez un premier e-mail confirmant la prise en compte de votre demande.

Sous combien de temps recevrai-je mon remboursement ?

Après soumission de votre demande de remboursement sur le site Envie de Plus, et sous réserve de validation de cette dernière, vous recevrez un remboursement du montant de la remise par virement bancaire dans les 3 semaines.

Combien de fois puis-je participer ?

Vous pouvez bénéficier, sur toute la durée de l'opération, de 3 remboursements par produit acheté.

Chaque ticket de caisse ne peut être utilisé qu'une seule fois. Pensez à déclarer l'ensemble des produits présents sur votre ticket de caisse lors de votre participation. Une fois le ticket de caisse transmis, vous ne pourrez plus le réutiliser. Si votre ticket de caisse est trop long, vous pouvez le plier afin que l'ensemble des informations soient lisibles.

Une fois le ticket de caisse transmis vous ne pourrez plus le réutiliser.

L'offre me permet-elle d'acheter un autre produit que celui présent sur l'offre ?

L'offre de remboursement est soumise à l'obligation d'achat de produits éligibles à l'offre, tels que décrits dans le libellé de l'offre, et n'est pas cumulable avec une autre offre de remboursement ou d'autres promotions sur le même produit.

J'ai saisi ma demande de remboursement plusieurs fois mais elle n'a pas été acceptée. Que dois-je faire ?

Chaque ticket de caisse ne peut être utilisé qu'une seule fois. Pensez à déclarer l'ensemble des produits présents sur votre ticket de caisse lors de votre participation. Une fois le ticket de caisse transmis, vous ne pourrez plus le réutiliser.

Vous pouvez également contacter enviedeplus@promolife.be pour la Belgique francophone, zininmeer@promolife.be pour la Belgique néerlandophone. Ils qui pourront répondre à vos questions.

Je n'arrive pas à télécharger mon ticket de caisse ?

Vérifier le poids de votre image et le format. Les formats autorisés sont « jpg », « png » ou « pdf ». Notez qu'il existe des sites internet permettant de réduire la taille et le poids d'une image très facilement

Ensuite, assurez-vous que la photo n'est pas floue, et que les informations ci-dessous sont bien impérativement entourées :

- Le(s) nom(s) du/des produit(s) concerné(s) par l'offre (voir la liste des produits participants en bas de page)
- Le prix du/des produit(s) ainsi que le montant total du paiement
- La date d'achat
- Le nom du magasin

Le code-barres du produit ne fonctionne pas.

Vérifiez que les chiffres saisis sont corrects. Si le code ne marche toujours pas, il est possible que ce produit ne fasse pas partie des produits concernés par l'offre de remboursement. Vous pouvez consulter la liste des produits concernés en bas de ce document

Mon offre de remboursement est refusée.

Vous venez de recevoir un e-mail vous indiquant que votre offre de remboursement a été refusée ? Si vous pensez avoir bien respecté toutes les étapes (voir question n°1), prenez contact avec nous via le



formulaire de contact ou via enviedeplus@promolife.be pour la Belgique francophone, zininmeer@promolife.be pour la Belgique néerlandophone. Ils qui pourront répondre à vos questions.

Je n'ai pas reçu d'e-mail de confirmation suite à mon ma demande de remboursement .

Après avoir validé les étapes de remboursement, vous recevrez un premier e-mail de confirmation de la prise en compte au plus tard le lendemain de votre participation.

Si vous ne retrouvez pas cet e-mail, nous vous conseillons de vérifier dans votre boîte de réception des spams, courriers indésirables ainsi que de vérifier que votre adresse e-mail renseignée dans votre profil correspond.

3 Traitement des données à caractère personnel

General

Procter & Gamble DCE BV est le responsable du traitement de vos données personnelles et traitera les données que vous lui communiquez conformément à sa politique de confidentialité afin de vous fournir le remboursement que vous avez demandé et, avec votre consentement, de vous envoyer des courriels, des offres et des coupons relatifs aux marques de confiance de P&G (voir <https://us.pg.com/brands/> pour une liste de nos marques). À ces fins, P&G peut partager vos données personnelles avec d'autres entités de P&G et des tiers agissant pour le compte de P&G et peut transférer vos données personnelles vers un pays situé en dehors de l'Union européenne. Vos données bénéficieront toujours d'une protection et de garanties adéquates. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'effacement, de transfert, d'opposition ou de limitation du traitement des données personnelles que P&G détient à votre sujet, retirer votre consentement ou modifier vos préférences et vos abonnements en contactant Procter & Gamble DCE BV - Consumer Service, PB 81 - 1090 Bruxelles. Vous avez également le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité chargée de la protection des données. Vous pouvez trouver l'intégralité de notre politique de confidentialité, y compris de plus amples informations sur vos droits en matière de protection des données et sur la manière de les exercer, en ligne à l'adresse <https://privacypolicy.pg.com/fr/>

Ticket de caisse

3.1 Si vous avez donné votre consentement, P&G peut utiliser les données de preuve d'achat que vous fournissez dans le cadre d'une offre de remboursement pour mieux vous connaître et vous faire des offres susceptibles de vous intéresser en fonction de vos achats.

Vous pouvez modifier vos préférences à tout moment dans votre profil ou en [cliquant ici](#).

P&G peut également agréger/anonymiser les données de vos reçus (ce qui signifie que ces données ne peuvent plus être liées à vous) et utiliser ces données anonymes et agrégées à des fins d'analyse interne, par exemple pour proposer des offres et des communications plus adaptées.

4 Questions ?

4.1 Pour toute question et/ou commentaire concernant les présentes conditions générales ou la promotion, veuillez contacter notre service clientèle en prenant contact avec enviedeplus@promolife.be , merci de mentionner qu'il s'agit de l'action 18185.



4.2 Toutes les questions/commentaires concernant les courriels d'alerte à la fraude/exclusion de Envie de plus doivent être envoyées à P&G dans les 10 jours suivant la réception du courriel d'alerte/exclusion de Envie de plus.

Produits participants :

Ariel PODS ou liquide

Dash PODS ou liquide

produit Antikal

bouteille liquide vaisselle Dreft Max Power

désodorisant Textile Febreze

désodorisant Petit Coin & Salle de Bains Febreze

désodorisant électrique Febreze Smart et recharges

aérosol Febreze

spray Mr Propre

gomme magique Mr Propre

dilué Mr Propre

recharge produit Swiffer

produit Fixodent

dentifrice Oral-B

serviettes Always

paquet de protège-slips Always

tampons Tampax

produit Always Discreet

produit King C Gillette

paquet de pampers (hors tailles 1 et 2)

lingettes Pampers

paquet Pampers Ninjamas